

# Programme stratégique transversal 2018-2024



Pour prise d'acte en vertu de l'article L1123-27 du Code de la  
Démocratie Locale et de la Décentralisation

En séance du Conseil Communal du 25 juin 2019

## Introduction

Le Programme stratégique transversal est une démarche de gouvernance locale. C'est un document stratégique qui aide la commune à mieux programmer ses actions et sa politique s'appuyant sur une culture de la planification et de l'évaluation.

Le P.S.T. s'appuie sur la déclaration de politique communale, avec laquelle il est en filiation directe.

Celui-ci remplace le programme de politique générale que chaque majorité communale est tenue de présenter à l'entame d'une législature mais il est plus abouti car la démarche P.S.T. s'engage sur des objectifs stratégiques, opérationnels, des actions spécifiques à mener, des moyens financiers et humains pour les réaliser et une évaluation de l'atteinte des objectifs fixés.

Il a été instauré par le décret du 19 juillet 2018 intégrant le programme stratégique transversal dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le P.S.T. contient deux volets :

- un volet interne qui concerne l'administration générale
- un volet externe qui concerne le développement des politiques communales

Le P.S.T. comprend :

- des objectifs stratégiques : c'est la vision, le but vers lequel l'autorité locale veut tendre
- des objectifs opérationnels: pour arriver à réaliser la vision, il faut tels ou tels objectifs pragmatiques qui concourent à réaliser la stratégie
- des actions : pour réaliser l'objectif opérationnel, on réalise telle ou telle action
- une estimation des coûts de réalisation des différentes actions envisagées ainsi qu'une notion de temporalité

## Méthodologie

Nous avons adopté la méthodologie suivante entre d'une part le Directeur général et d'autre part les chefs de services.

Un comité de pilotage a d'abord été créé avec tous les membres du Codir.

Deux fois par mois, le Codir s'est réuni afin d'élaborer le P.S.T.

La 1ère étape a consisté à retranscrire le programme de politique générale en objectifs stratégiques, en objectifs opérationnels et en actions.

Les actions elles-mêmes ont été attribuées à un service qui prendra en charge la faisabilité et la gestion de ces actions.

Le P.S.T. a été présenté au Collège pour validation et ensuite au Conseil pour prise de connaissance.

## Objectifs politiques

Les objectifs politiques sont :

1. Les finances
2. L'économie
3. Les grands travaux
4. Les travaux de proximité
5. Les travaux dans les écoles
6. L'éclairage public
7. Le logement et l'urbanisme
8. La mobilité
9. L'environnement
10. L'enseignement fondamental
11. La petite enfance
12. Les seniors
13. La santé
14. La sécurité, la prévention et la police
15. Le service aux citoyens
16. Le sport
17. La culture et le tourisme
18. Le bien-être animal
19. Le CPAS

## **Objectifs stratégiques**

Nos objectifs stratégiques sont les suivants :

- Être une Administration communale qui offre un service public efficace et de qualité
- Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal
- Être une Commune qui soutient l'économie locale
- Être une Commune qui participe à l'amélioration du cadre de vie
- Être une Commune qui est soucieuse de la protection de l'environnement

## **Objectifs opérationnels**

Nos objectifs opérationnels sont les suivants :

- Veiller à une simplification administrative en développant une e-commune performante
- Améliorer l'accessibilité des citoyens aux services communaux
- Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents
- Soutenir et développer la culture pour tous
- Améliorer l'accessibilité des citoyens aux services communaux
- Améliorer la qualité de la santé de la population
- Répondre aux préoccupations, besoins, aspirations et droits des aînés
- Répondre aux préoccupations et besoins de l'enfance
- Susciter et encourager la démarche citoyenne
- Garantir une fiscalité équitale
- Renforcer l'ancrage commercial local
- Privilégier la qualité de l'aménagement du territoire et du logement
- Développer l'aménagement des espaces et équipements publics
- Améliorer la sécurité
- Améliorer la propreté publique et l'embellissement du territoire
- Soutenir le bien-être animal
- Améliorer la gestion énergétique
- Améliorer la gestion des déchets
- Préserver la biodiversité

## PST

Classement	Nom du projet ou action	Objectifs politiques (OP)
1 >	Être une Administration communale qui offre un service public efficace et de qualité > 1 - Veiller à une simplification administrative en développant une e-commune performante Développer dans une plus large mesure la gestion administrative dynamique et moderne, déjà mise en place et nous mettrons tout en œuvre pour qu'un deuxième service communal obtienne la certification ISO Mettre en place une application (via smartphone) à destination des citoyens pour prévenir d'éventuels dégâts sur la chaussée ou de dépôts sauvages Réceptionner des informations et des actualités communales par e-mail (newsletter) Pérenniser la mise en œuvre de tableaux de bord permettant d'évaluer la santé financière de notre commune sur plusieurs années, et, d'avoir ainsi la possibilité d'y apporter les corrections nécessaires en cas de dérapage budgétaire.	.Les finances .Les travaux de proximité .Le service aux citoyens .Les finances
1 >	Être une Administration communale qui offre un service public efficace et de qualité > 2 - Améliorer l'accessibilité des citoyens aux services communaux Construire un nouvel Hôtel de Ville regroupant tous les services du CPAS et de la Commune en un seul endroit sur le site des anciens établissements Bantuelle à la rue du Pont d'Arcole Élargir les heures d'ouverture des guichets Améliorer la professionnalisation de la gestion communale en instaurant une démarche stratégique transversale pour tous les acteurs (CPAS, Zone de Police, asbs paracommunales, intercommunales, divers cultes...)	.Les grands travaux .Le service aux citoyens .Les finances
1 >	Être une Administration communale qui offre un service public efficace et de qualité > 3 - Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents Stabiliser les membres du personnel qui travaillent actuellement dans des statuts précaires	.La petite enfance
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 1 - Soutenir et développer la culture pour tous Renforcer la publicité autour des associations culturelles de l'entité Aménager l'ancien Minipick sur toute la durée de la mandature Mettre à disposition de nouveaux locaux pour l'Académie de musique	.La culture et le tourisme .Les grands travaux .La culture et le tourisme
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 2 - Améliorer l'accessibilité des citoyens aux services communaux Soutenir et développer notre nouveau « Guichet Social »	.L'économie
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 2 - Améliorer la qualité de la santé de la population Créer une journée entièrement dédiée à la santé de nos enfants en collaboration avec les Centres PMS, les Centres de santé et l'Enseignement, tous réseaux confondus appelée "Capital Santé Kids" Engager un médiateur-santé qui pourra se rendre à domicile pour aider, conseiller, accompagner de manière individuelle et assurer ainsi une meilleure prise en charge de la santé, en collaboration avec "Médecins du Monde" Étendre les plages horaires du médibus à quatre passages par mois et ajouter la possibilité d'y réaliser des dépistages	.La santé .La santé .La santé
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 3 - Répondre aux préoccupations, besoins, aspirations et droits des aînés Acheter du matériel neuf dans la salle de fitness Mettre en place un réseau d'entraide HESTIA (unique en Hainaut), en collaboration avec la "Croix-Rouge" et le Conseil Consultatif des Aînés Recruter et former de bénévoles qui visiteront les seniors isolés ou ayant des difficultés à se déplacer	.Les seniors .La santé .La santé

Classement	Nom du projet ou action	Objectifs politiques (OP)
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 4 - Répondre aux préoccupations et besoins de l'enfance Accompagner la naissance avec par exemple les aides aux familles avant l'accouchement Organiser un salon consacré à la petite enfance qui associera tous les professionnels du secteur Encourager, chez les jeunes, à la pratique du borain via les asbl et les bibliothèques Organiser un spectacle de rue pour enfants et adultes lors de certaines manifestations Engager sur fonds propres un(e) logopède afin de traiter les troubles de communication liés à la voix, à la parole et au langage oral et écrit, troubles très souvent rencontrés chez nos enfants Construire une crèche d'Irsia au Pont d'Arcole pour un meilleur accueil de la petite enfance Etablir un projet commun entre la Maison de l'Enfance, le service petite enfance et le CPAS Créer et mettre sur pied une deuxième Maison d'Enfants à l'ancienne Maison Communale de Warquignies sur le modèle de celle de la rue Louise Michel (accueil de 9 enfants de 18 à 30 mois, de 8h00 à 17h00, avec collations et repas chauds) Rassembler les deux endroits d'accueil extra-scolaire en un même lieu sur le site du Pont d'Arcole, proche de la nouvelle crèche d'Irsia et du nouvel hôtel de ville afin de permettre une plus grande capacité d'accueil avec le même personnel	Objectifs politiques (OP) Le bien-être animal Les seniors Les seniors La petite enfance La petite enfance La culture et le tourisme La culture et le tourisme L'enseignement fondamental La petite enfance La petite enfance La petite enfance La petite enfance La culture et le tourisme Le service aux citoyens
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 5 - Susciter et encourager la démarche citoyenne participative Créer un espace-rencontres dans la Maison Van Gogh afin d'informer le public des possibilités de visites des terrils via Natagora et des sentiers via la Région Wallonne Tenir annuellement une consultation citoyenne à l'Espace Magnum où les citoyens rencontreront les élus communaux afin que chacun donne son avis sur les améliorations imaginables pour notre commune	L'économie L'économie
2 >	Être une Commune qui s'investit dans le développement sociétal > 6 - Soutenir la réinsertion des citoyens éloignés de l'emploi Soutenir les projets et les initiatives qui permettent d'occuper des travailleurs sous contrat art. 60. Soutenir les projets liés aux « Programmes de transition Professionnelle » qui permettent une offre d'emploi aux demandeurs d'emploi fragilisés, qui mobilisent et développent leurs compétences professionnelles ;	L'économie L'économie
3 >	Être une Commune qui soutient l'économie locale > 1 - Garantir une fiscalité équitabile Instaurer une taxe sur les secondes résidences pour certains propriétaires non domiciliés sur Colfontaine en contrepartie de la taxe sur les logements inoccupés Réactualiser les règlements de taxes et redevances selon les directives régionales sans augmenter la pression fiscale	Les finances Les finances
3 >	Être une Commune qui soutient l'économie locale > 2 - Renforcer l'ancrage commercial local Soutenir la dynamique de notre agence de développement Local (ADL) mobilisant les forces vives locales Soutenir et développer l'association de commerçants qui s'est mise en place Soutenir le commerce de proximité Rechercher de nouvelles surfaces pour les nouveaux commerçants Mobiliser les forces vives locales	L'économie L'économie L'économie L'économie L'économie



Classement	Nom du projet ou action	Objectifs politiques (OP)
4 >	<p>Être une Commune qui participe à l'amélioration du cadre de vie &gt; 1 - Privilégier la qualité de l'aménagement du territoire et du logement</p> <p>Sensibiliser certaines personnes pour partager leur logement avec des étudiants ou des jeunes travailleurs, projet appelé « Maisons Kangourou »</p> <p>Mettre en vente des terrains dans le nouveau quartier du Vieux Temple</p> <p>Continuer la politique de la chasse aux logements inoccupés en tenant compte de la situation de chacun notamment en auditionnant les propriétaires par le Collège</p> <p>Finaliser le Règlement Communal d'Urbanisme (notamment les conditions d'obtention du permis d'urbanisme) en attendant son approbation par la Région Wallonne</p> <p>Encourager la mixité en instaurant l'occupation de logements avec le système loyers d'équilibre</p>	<p>.L'économie</p> <p>.L'économie</p> <p>.Le logement et l'urbanisme</p> <p>.Le logement et l'urbanisme</p> <p>.Le logement et l'urbanisme</p> <p>.Le logement et l'urbanisme</p> <p>.Le logement et l'urbanisme</p>
4 >	<p>Être une Commune qui participe à l'amélioration du cadre de vie &gt; 2 - Développer l'aménagement des espaces et équipements publics</p> <p>Étudier la possibilité de créer un nouvel Agoraspace à Warquignies</p> <p>Réaménager la place de Wasmes : bordures, trottoirs, rond-point, zone 30, nouveau mobilier</p> <p>Placer de panneaux de basket sur certaines places</p> <p>Réaménager les rues Clémenceau et Mont Leville en repensant complètement la mobilité, la voirie, les trottoirs, ...</p> <p>Installer du matériel de fitness dans les deux parcs publics de Pâturages et Wasmes ainsi que sur le terrain jouxtant notre piscine publique rénovée</p> <p>Refaire en profondeur la rue des Alliés et la rue Albert Libiez : voirie, trottoirs, égouttage, ...</p> <p>Poursuivre la réfection des grillages avec portails dans les écoles Achille Dieu, Albert Libiez et Baille Carlotte</p> <p>Réinstaller des bancs publics afin d'améliorer la convivialité et de faciliter les déplacements</p> <p>Réaménager complètement les cours des écoles du Quesnoy et d'Achille Dieu</p> <p>Refaire les trottoirs (avecklinkers) reliant les grands axes : rue Louis Pépin, rue de Marcasse, rue de Maubeuge, rue du Pont d'Arcole</p> <p>Agrandir le parking de la piscine</p> <p>Créer au Centre de Plein Air un Skatepark, un terrain de minifoot et un Agoraspace</p>	<p>.Le sport</p> <p>.Les grands travaux</p> <p>.Le sport</p> <p>.Les grands travaux</p> <p>.Les travaux de proximité</p> <p>.Les grands travaux</p> <p>.Les travaux dans les écoles</p> <p>.Les travaux de proximité</p> <p>.Les travaux dans les écoles</p> <p>.Les travaux de proximité</p> <p>.Le sport</p> <p>.Le sport</p>
4 >	<p>Être une Commune qui participe à l'amélioration du cadre de vie &gt; 3 - Améliorer la sécurité</p> <p>Installer un mobilier urbain spécifique aux abords des écoles pour inciter au ralentissement naturel des véhicules et assurer la sécurité des enfants</p> <p>Renforcer l'effectif des agents de quartier avec 4 policiers supplémentaires affectés essentiellement à la proximité et au service de la sécurité des citoyens</p> <p>Repenser la mobilité des rues Montléville et Clémenceau</p> <p>Réaliser une étude globale pour l'installation de chicanes, de dos d'âne et de ralentisseurs dans les rues de l'entité en fonction de leur dangerosité.</p> <p>Acquérir un vérificateur de vitesse</p> <p>Installer de nouveaux passages pour piétons adaptés selon la configuration pour les personnes à mobilité réduite (avec l'accord du Service Public de Wallonie)</p>	<p>.La sécurité, la prévention et la police</p> <p>.La sécurité, la prévention et la police</p> <p>.La mobilité</p> <p>.La mobilité</p> <p>.La mobilité</p> <p>.La sécurité, la prévention et la police</p>
4 >	<p>Être une Commune qui participe à l'amélioration du cadre de vie &gt; 4 - Améliorer la propreté publique et l'embellissement du territoire</p> <p>Créer une équipe d'ouvriers communaux polyvalents pour assurer les interventions urgentes (signalées via l'application, mail ou téléphone)</p>	<p>.La sécurité, la prévention et la police</p>

Classement	Nom du projet ou action	Objectifs politiques (OP)
	Mettre en place un service de médiateurs urbains qui sillonneront les rues et tenteront de dialoguer avec les citoyens pour faire de la propreté une chose naturelle et spontanée	.L'environnement
	Renforcer l'équipe de nettoyage public par l'engagement de nouveau personnel sous statut art. 60 (réinsertion professionnelle)	.L'environnement
	Acquérir deux nouveaux désherbeurs pour l'entretien des cimetières, ainsi qu'une nouvelle cureuse	.L'environnement
	Nettoyer les lieux après les marchés ou autres manifestations par les ouvriers communaux	.L'environnement
	Étendre la « Semaine de la propreté » à raison de 15 jours en avril et de 15 jours en septembre avec le placement de containers pour les citoyens et les associations qui le souhaitent	.L'environnement
	Mettre des moyens matériels et humains pour soutenir les initiatives citoyennes de nettoyage des rues, quartiers, Ravel	.L'environnement
	Nettoyer et entretenir les sentiers et ruelles qui seront aménagés pour les chemins de « Grandes Randonnées » (GR)	.L'environnement
4 >	Être une Commune qui participe à l'amélioration du cadre de vie > 5 - Soutenir le bien-être animal	.Le bien-être animal
	Reconduire le soutien financier (éventuellement sur fonds propres) pour l'enregistrement et la stérilisation des chats de l'entité à concurrence du subside octroyé par la Région wallonne en 2017	.Le bien-être animal
	Mettre l'accent sur la prévention envers les détenteurs d'animaux peu scrupuleux ou violents	
5 >	Être une Commune qui est soucieuse de la protection de l'environnement > 1 - Améliorer la gestion énergétique	.Les travaux dans les écoles
	Finaliser la pose de nouveaux châssis aux écoles Rampe Antifouette, Arthur Nazé, Achille Delattre et Baille Carotte	.L'éclairage public
	Amélioration du cadre de vie par une revalorisation des quartiers	.L'éclairage public
	Remplacement des anciens points d'éclairage par des lampes LED pour couvrir 100% du territoire communal.	.L'éclairage public
	Sécurisation accrue par un éclairage efficace de certains endroits	
5 >	Être une Commune qui est soucieuse de la protection de l'environnement > 2 - Améliorer la gestion des déchets	.L'enseignement fondamental
	Offrir à chaque enfant un kit contenant une gourde et une boîte à tartines, et ce dans le cadre d'une alimentation saine et respectueuse de l'environnement	.L'enseignement fondamental
	Installer des fontaines à eau dans chaque établissement scolaire	.L'enseignement fondamental
	Sensibiliser continuellement tous nos jeunes à la problématique des déchets dans les écoles et aux abords de celles-ci (Ratons Laveurs – poubelles sélectives, ...)	.L'enseignement fondamental
	avec le concours du Conseil Communal des Enfants	
5 >	Être une Commune qui est soucieuse de la protection de l'environnement > 3 - Préserver la biodiversité	
	Renégocier les contrats de fourniture d'énergie	.L'éclairage public